

Une Agglo durable

AVENIR Comme chaque année, l'Agglo a présenté en novembre dernier son rapport de développement durable. Document obligatoire pour les EPCI de plus de 50 000 habitants, ce rapport doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire.

Mont de Marsan Agglo est engagée significativement en matière de développement durable. Le rapport annuel présente un état global des démarches qui ont été réalisées au cours de l'année écoulée afin d'adapter les orientations de la collectivité par rapport aux cinq finalités du développement durable, soit :

- ✘ la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- ✘ la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- ✘ l'épanouissement de tous les êtres humains
- ✘ la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- ✘ les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Cet outil permet d'illustrer l'ensemble des initiatives liées à ces cinq finalités et menées concrètement par la collectivité, via l'ensemble de ses élus et services. Il permet également d'analyser les interactions existantes entre les actions, les programmes et les compétences, ainsi que de mesurer leur impact. Il questionne enfin l'ensemble des acteurs sur la transversalité et la durabilité de leur action.

Toujours plus de durabilité

À travers les différents exemples d'actions qui y sont recensées, le rapport de 2017 permet de constater concrètement les effets des changements opérés depuis l'an dernier et donne un aperçu de la stratégie communautaire et de son souhait de continuer à impulser des actions en faveur du développement durable avec par exemple :

- ✘ multiplication des actions en faveur de la transition énergétique : 11,5% d'économies d'énergie réalisées en moyenne par les riverains participants au dispositif "Familles à énergie positive" reconduite cet hiver, installation de 10 bornes de recharge pour les véhicules électriques, baisse des éditions papier générées par l'Office de Tourisme,

- ✘ offres culturelles en adéquation avec la thématique du développement durable, avec la Médiathèque qui organise des animations dans ce domaine,

- ✘ multiplication des animations/ateliers sensibilisants les enfants à l'environnement, à la citoyenneté, dans le cadre de la compétence scolaire,

- ✘ actions sociales via l'implication de différentes structures (CIAS et plateforme sociale) combinée avec une politique adaptée en matière d'Habitat (rénovation énergétique de l'habitat, logements à loyers modérés...).

Cette démarche sera poursuivie et intensifiée en 2018.



▲ Atelier pédagogique avec les ruches du parc Jean-Rameau

Ce document est consultable sur le site montdemarsan-agglo.fr